



## Droit à l'image lors d'une manifestation sportive

-----  
Par lcharpen

Bonjour

Mon fils a participé à un tournoi de football.

Il a une licence FFF et j'ai donc signé un document autorisant la fédération à le prendre en photo.

A la fin du tournoi, les 800 enfants se sont rassemblés pour former le logo Sojasun.

D'un point de vue personnel, je trouve la démarche plus que critique.

Que les sponsors s'affichent autour de enfants, c'est un peu le jeu. En revanche, que les enfants soient instrumentés pour servir une marque, je trouve cela plus que litigieux.

Qu'en est-il d'un point de vue juridique?

Le district m'indique qu'ils ont eux mêmes organisés la photo et que le sponsor n'y est pour rien.

Merci pour votre retour.